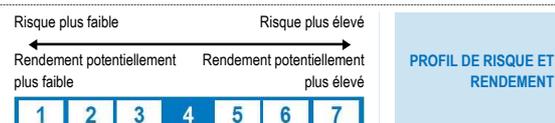


CANDRIAM INDEX ARBITRAGE

RAPPORT 28|02|2022

Classe d'actions: C (EUR)



Le niveau de risque observé reflète la volatilité historique du fonds, complété le cas échéant avec celle de son cadre de référence. La volatilité indique jusqu'à quel point la valeur du fonds peut fluctuer à la hausse ou à la baisse.

- La catégorie indiquée peut varier dans le temps.
- Les données historiques ne constituent pas un indicateur du profil de risque futur.
- La catégorie la plus basse ne signifie pas "sans risque".
- Il n'existe ni garantie ni mécanisme de protection de capital.





23

Emmanuel Terraz
Lead Manager of Equity Market Neutral Funds, Global Head of Absolute Return & Quantitative Equity



9

Olivier Rose
Senior Fund Manager



8

Romain Vermont
Senior Fund Manager



4

Sébastien De Gendre
Fund Manager

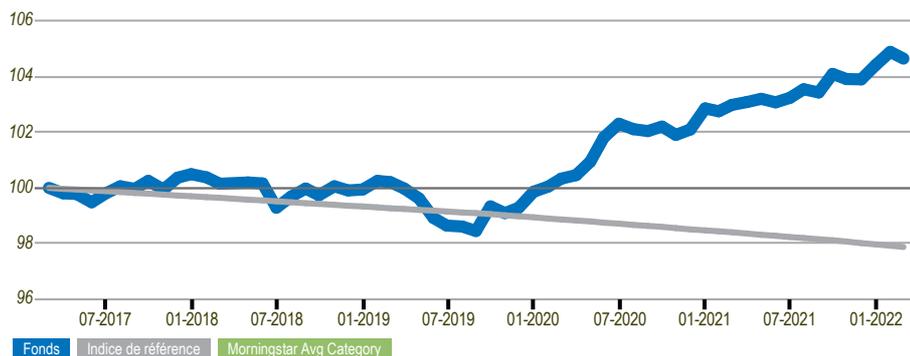
Années d'expérience

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Candriam Index Arbitrage est un fonds UCITS dont l'objectif est de surperformer l'Est sur la période d'investissement recommandée, en faisant principalement appel à des stratégies d'arbitrage, tout en surveillant le risque pour limiter sa volatilité. Les gestionnaires appliquent un processus d'investissement avec une exposition neutre au marché action. Ce processus consiste à implémenter des stratégies d'arbitrage statistiques discrétionnaires sur actions, à partir d'analyses quantitatives et qualitatives. L'horizon d'investissement est de 3 ans. Le fonds est géré de manière active, en référence à l'indice mentionné dans la section "caractéristiques". Pour plus d'informations sur la définition de cet indice et son utilisation, veuillez consulter le DICI du fonds.

PERFORMANCE (1)

	1 mois	3 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans
Fonds	-0.2%	0.7%	0.2%	1.6%	4.4%	4.6%
Indice de référence	-0.0%	-0.1%	-0.1%	-0.5%	-1.4%	-2.1%
	-0.2%	0.9%	0.3%	2.1%	5.8%	6.7%
	2021	2020	2019	2018	3 ans annualisés	5 ans annualisés
Fonds	1.5%	3.0%	-0.1%	-0.6%	1.4%	0.9%
Indice de référence	-0.5%	-0.5%	-0.4%	-0.4%	-0.5%	-0.4%
	2.0%	3.5%	0.3%	-0.2%	1.9%	1.3%



(1) Les performances passées figurant sur cette page ne constituent pas un indicateur des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. vous reporter aux informations réglementaires importantes concernant la performance figurant dans la section 'avertissement de la rubrique importantes' page 4. Les VL sont nettes de frais et sont fournies par le département comptable et l'indice de référence par les fournisseurs officiels.

CARACTERISTIQUES

Date de lancement	09/09/2003
Domicile du fonds	France
Forme juridique du fonds	FCP
Indice de référence	ESTR Capi
Actifs nets totaux (M EUR)	1 143,60
VNI par action cap. (EUR) (C)	1 431,68
Devise de référence du fonds	EUR
Valorisation	Quotidien
Catégorie Morningstar™	EAA Fund Alt - Relative Value Arbitrage
Code ISIN (C)	FR0010016477
Ticker Bloomberg (C)	DEXARBC FP Equity
Dernier dividende distribué	-
Heure limite de négociation	D<12:00
Mécanismes anti-dilution	Oui
Banque dépositaire	CACEIS Bank
Société de gestion	Candriam France

STATISTIQUES

	févr.-22	janv.-22
Volatilité	1,17%	1,17%
Value At Risk	0,11%	0,16%
Ratio de Sharpe	1,64	1,70
Nombre de positions	60	57
Gross Equity Exposure	18,26	25,02
Long Equity Exposure	9,49	13,62
Short Equity Exposure	-8,77	-11,40
Net Equity Exposure	0,72	2,22

EVALUATION ESG

<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Exclusion	Normatif	Positive selection	Intégration

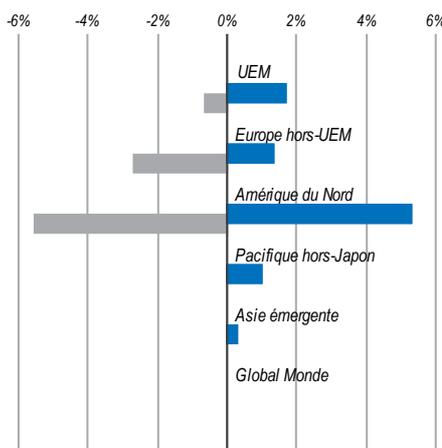
FRAIS

0,40%	0,44%	20,00% of perf > Objective
Frais de gestion réels	Frais courants	Commissions de performance

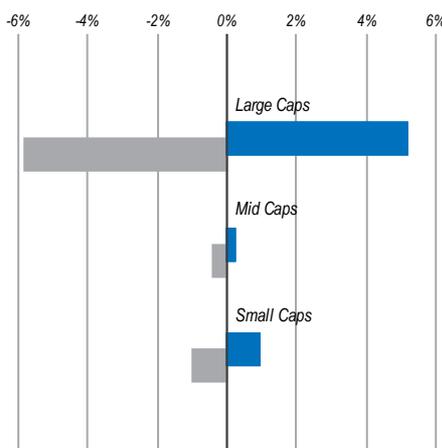
TOP 10 EXPOSITION

Emetteurs	% Exposition brute	Secteur	Pays
1 AGNICO EAGLE MINES LTD	0,90	Matériaux	Canada
2 ASTRAZENECA PLC	0,89	Soins de santé	Royaume-Uni
3 ROCHE HOLDING AG	0,88	Soins de santé	Suisse
4 S&P GLOBAL INC	0,87	Financières	Etats-Unis
5 REALTY INCOME CORP	0,62	Immobilier	Etats-Unis
6 VOYA FINANCIAL INC	0,44	Financières	Etats-Unis
7 ADVANCED MICRO DEVICES INC	0,43	Technologies de l'information	Etats-Unis
8 BARRICK GOLD CORP	0,42	Matériaux	Canada
9 NEW YORK COMMUNITY BANCORP INC	0,38	Financières	Etats-Unis
10 NEWMONT CORP	0,37	Matériaux	Etats-Unis

ALLOCATION GEOGRAPHIQUE



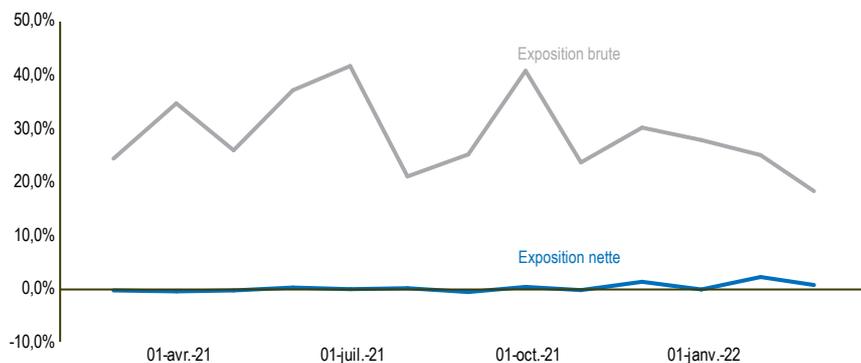
CAPITALISATION BOURSIERE



ALLOCATION PORTEFEUILLE

	Exposition brute	Exposition nette
Index Rebalancing	14,44%	0,79%
Valeur relative	4,14%	-0,07%

EVOLUTION DE L'EXPOSITION



SCR

SOLVENCY CAPITAL REQUIREMENT

-2,07%	-0,01%
SCR Actions Type 1	SCR Actions Type 2
-	-0,06%
SCR Concentration	SCR Change
-2,23%	
SCR Marché	

INFORMATION IMPORTANTE

Ce document est fourni à titre d'information uniquement. Il ne constitue pas une sollicitation d'achat ou de vente d'instruments financiers et ne représente ni une recommandation d'investissement, ni la confirmation d'une quelconque transaction, sauf accord contraire conclu expressément. Même si Candriam sélectionne soigneusement les données et les sources contenues dans ce document, des erreurs ou omissions ne peuvent pas être exclues a priori. Les références à des industries, secteurs ou entreprises spécifiques sont données à titre d'information générale et ne sont pas nécessairement représentatives des participations figurant dans un fonds à un moment donné. Des pondérations négatives peuvent être occasionnées par des circonstances spécifiques (notamment des décalages temporaires entre les dates de transaction et de règlement sur des titres achetés par le fonds) et/ou l'utilisation de certains instruments financiers, y compris les instruments dérivés, lesquels peuvent être utilisés pour accroître ou réduire une exposition au marché et/ou dans le cadre de la gestion des risques. Les allocations sont susceptibles d'évoluer. Un "total" n'est pas toujours égal à 100% en raison de la présence de dérivés, liquidités ou arrondis. L'investisseur est invité à examiner la description des risques importants lesquels figurent dans le prospectus et dans le DICI. La valeur de l'investissement peut diminuer en raison, en particulier, de l'exposition du fonds à de tels

risques majeurs et ne sont pas nécessairement pris en compte de façon adéquate dans le SRRI.

Candriam ne peut en aucun cas être tenu responsable d'une perte directe ou indirecte quelconque pouvant résulter de l'utilisation du présent document. Les droits de propriété intellectuelle de Candriam doivent être respectés à tout moment, le contenu du présent document ne peut pas être reproduit sans accord écrit préalable.

Avertissement: les performances passées d'un instrument financier donné, d'un indice ou d'un service d'investissement, ou les simulations de performances passées, ou des estimations de performances futures ne sont pas des indicateurs fiables de performances futures. Les performances brutes peuvent être affectées par des commissions, frais et autres dépenses. Les performances libellées dans une devise différente de celle du pays de résidence d'un investisseur sont soumises à des variations de taux de change, avec une incidence négative ou positive sur les gains. Si le présent document fait référence à un traitement fiscal spécifique, une telle information dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et peut varier.

Le présent document ne constitue par une recherche en investissements, comme définie par l'Article 36, paragraphe

1 du Règlement délégué de la Commission (EU) 2017/565. Candriam souligne que ces informations n'ont pas été préparées conformément aux dispositions légales visant à promouvoir la recherche en investissements indépendante, et qu'elles ne sont soumises à aucune restriction interdisant l'exécution de transactions avant la diffusion de la recherche en investissements.

Candriam recommande systématiquement aux investisseurs de consulter, via notre site internet www.candriam.com, le document d'information clé (DICI), le prospectus et tout autre document pertinent avant d'investir dans l'un de nos fonds. Ces documents sont disponibles soit en anglais, soit dans la langue locale de chaque pays où la commercialisation du fonds a été autorisée.



© 2007 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Certaines des informations figurant dans le présent document sont la propriété de Morningstar et/ou de ses fournisseurs d'informations. Elles sont données sans aucune garantie quant à leur exactitude, exhaustivité ou actualité. Leur reproduction ou redistribution est strictement interdite.

GLOSSAIRE

EXPOSITION

L'exposition d'un fonds est exprimée en pourcentage du total des participations du fonds, en tenant compte de l'effet de levier des instruments dérivés. Elle représente le montant qu'un investisseur pourrait perdre en raison des risques spécifiques à un investissement particulier.

EXPOSITION LONGUE

L'exposition longue représente la somme des expositions aux positions acheteuses d'un fonds, instruments dérivés compris.

EXPOSITION COURTE

L'exposition courte représente la somme des expositions aux positions vendeuses d'un fonds via des instruments dérivés.

EXPOSITION NETTE (TOTALE)

L'exposition nette est la différence exprimée en pourcentage entre les expositions longues et courtes d'un fonds. L'exposition nette mesure le niveau d'exposition d'un fonds aux variations du marché.

EXPOSITION BRUTE (TOTALE)

L'exposition brute se réfère au niveau absolu des investissements d'un fonds exprimé en pourcentage des actifs totaux du fonds. Il tient compte à la fois des positions longues et des positions courtes d'un fonds. L'exposition brute est une mesure indiquant l'exposition totale d'un fonds aux marchés financiers.

RATIO DE SHARPE*

Le ratio de Sharpe mesure le niveau de compensation offert par un investissement dans le fonds par rapport au risque qui a été pris. Il est calculé en soustrayant le taux sans risque du rendement du fonds et en divisant ce résultat par la volatilité. Plus le ratio de Sharpe est élevé, mieux c'est. Un ratio négatif ne signifie rien d'autre si ce n'est que le fonds a sous-performé par rapport au taux sans risque.

VOLATILITÉ*

La volatilité est la mesure statistique de la dispersion des performances d'un fonds autour de leur moyenne. Une volatilité plus élevée signifie que la valeur d'un fonds peut être potentiellement répartie sur une large gamme de valeurs, faisant du fonds un investissement plus risqué.

SCR (Solvency Capital Requirement)

Le Market SCR représente une estimation de la charge de capital pour le risque de marché, décomposée en sous-modules (taux d'intérêt, spread, actions...), qui s'applique aux assureurs en vertu de la directive Solvabilité II.

Les calculs de Candriam utilisent la formule standard qui figure dans le règlement.

NOMBRE D'ÉMISSIONS

Le nombre d'émissions représente le nombre total d'instruments dans la position.

VAR 99% À 1 JOUR

La Valeur à risque (VaR) 99% à 1 jour est une statistique qui mesure et quantifie avec un degré de confiance élevé le niveau de risque financier au sein du fonds sur une période de un jour.

FRAIS DE GESTION RÉELS

La Commission de gestion réelle représente le réel pourcentage de frais déduits des actifs nets moyens du fonds.

FRAIS COURANT

Le Total des frais sur encours (TFE) informe l'investisseur du coût d'investissement total annuel au sein du fonds. Il comprend les dépenses annuelles et d'autres paiements.

COMMISSION DE PERFORMANCE

La Commission de performance se réfère aux frais imputés sur toutes les performances générées par le fonds supérieures à l'indice de référence. Merci de consulter le prospectus pour plus de détails.

PROFIL DE RISQUE/RENDEMENT

Le profil de risque/rendement est défini par l'indicateur de risque et de rendement synthétique ("SRRI"), un chiffre sur une échelle de 1 à 7 basé sur la volatilité du fonds (mesure réglementaire). Une note de 1 représente la partie basse de l'échelle de risque avec potentiellement des rendements disponibles plus faibles, tandis qu'une note de 7 reflète un risque plus élevé mais également des rendements potentiellement plus élevés.

ESG ASSESSMENT – EXCLUSION

Le filtre d'exclusion se réfère à l'exclusion des sociétés impliquées dans des activités nuisibles ou controversées. Cette implication est évaluée en utilisant des seuils basés sur les revenus liés à des activités spécifiques.

ESG ASSESSMENT – BASÉE SUR DES NORMES

L'analyse basée sur des normes exclut les sociétés qui agissent en violation des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ("UNGC"). Ces principes couvrent 4 catégories principales: droits de l'homme, droits du travail, environnement et anti-corruption.

ESG ASSESSMENT – POSITIVE SELECTION

L'analyse Positive selection est inclusive, pas exclusive. Elle inclut uniquement les sociétés affichant le meilleur score ESG, obtenu en évaluant leur capacité à gérer les problématiques de développement durable et basé sur une association des facteurs significatifs spécifiques à chaque secteur.

ESG ASSESSMENT – INTÉGRATION

L'intégration des facteurs ESG aux décisions d'investissement consiste à intégrer des facteurs extra-financiers spécifiques dans la valorisation financière ou l'évaluation de la qualité du crédit des titres. Les facteurs utilisés sont choisis sur la base de leur importance dans la classe d'actifs donnée.

* basé sur les données hebdomadaires sur 3 ans (1 an si l'historique est trop court)